REGLEMENT CANYONING

Le canyoning est une descente de rivière (sans embarcation) durant laquelle vous devez progresser de différentes manières : marche, nage, descente en rappel, saut, toboggan ...

Vous serez équipé d'une combinaison néoprène, d'un baudrier et d'un casque (fourni par nos soins).
Vous devez prévoir des chaussures adaptées à la marche sur terrain accidenté.

Le canyoning est une activité sportive pratiquée en milieu naturel, ce qui signifie qu'elle présente un certain engagement par son accès difficile et son éloignement des voies et réseaux ...

Vous certifiez avoir une bonne condition physique, savoir nager et n'avoir aucune contre indication médicale à la pratique du canyoning.
Vous devez fournir tout traitement médical d'urgence au moniteur (ex : ventoline pour les asthmatiques ...)

Vous vous engagez à respecter les consignes du moniteur durant toute l'activité.

Vous serez sollicités après l'activité pour le rinçage et le rangement du matériel.

Des photos peuvent être prises pendant l'activité. Vous acceptez leur diffusion et l'utilisation de votre image à des fins promotionnelles. Pour récupérer les photos, laissez nous votre adresse mail.

Descriptif du canyon :
Classification : verticale 2/7, aquatique 3/7, engagement III/IV
Longueur : 1080 m - Dénivelé : 100m
Roche : granite
Durée : 2h30
Accès : 10 min - Remontée : 30 min à pied - Équipement / Rangement : 30 min

---

J'ai pris connaissance du présent règlement et en accepte les termes

Date du canyon :

NOM - PRENOM	SIGNATURE	E-MAIL